



VOYAGE COLLEGE : SUCCES DU PARTENARIAT AVEC LECLERC MARENNES

publié le 01/06/2016

Descriptif :

Un mot de passe en caisse et une aide non négligeable pour nos actions

Comme l'an dernier un partenariat entre le FSE du collège et le magasin Leclerc de Marennes a été mis en place dès le mois de décembre jusqu'en février ; il suffisait de passer à la caisse avec un code " voyages collège" ; au final le magasin reverse au FSE un pourcentage de ces achats sous la forme de bons d'achats Leclerc de 50 euros que vous pouvez tous, membres de la communauté éducative comme parents, acheter auprès de M Hintzy.

Comme l'an dernier ce sont plus de 1400 euros qui permettront un don pour les séjours scolaires : le ski en 6e, Cardiff en 5e, Barcelone en 4e, Bruxelles en 3e (annulé en raison des événements internationaux mais qui sera relancé pour 2017) ; une autre façon d'apporter autonomie, ouverture d'esprit, culture et découverte du vivre ensemble à nos élèves.

Nous rappelons aux parents chefs d'entreprises que faire un don au FSE est une possibilité dont on parle rarement mais qui existe ;-)

Les actions mises en place essaient de ne pas solliciter les parents déjà payeurs des séjours, mais au contraire des personnes extérieures au collège : la vente des chocolats de Noël Jeff de Bruges, le cross parrainé, cette action voyages collège..le FSE à votre disposition pour toute initiative à proposer et rappelle qu'en plus d'un soutien essentiel aux projets (séjours, sorties cinéma etc..) une salle est ouverte à la pause méridienne.

Merci à tous pour votre collaboration



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.